



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



21052578

ale,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

22 AVR. 2021

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0421 052 452

Nom

(en entier) : COWALCA

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue des Pieds d'Alouette, 18 - 5100 Naninne

Objet de l'acte : renouvellement mandats - mandats spéciaux

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2021

L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats des administrateurs :

Monsieur Didier MEURISSE domicilié rue de la Fange du Loup 4 à 6800 Freux,
Madame Isabelle LARDOT domiciliée rue du Pirotin 1 à 5580 Villers sur Lesse,
Monsieur Vincent TRENTLS domicilié rue du Pirotin 1 à 5580 Villers sur Lesse.
Ceux-ci acceptent le mandat pour une durée de 6 ans et ce jusqu'à l'assemblée générale d'avril 2027.

Extrait du procès verbal du Conseil d'administration du 6 avril 2021

A l'unanimité, le Conseil renouvelle le mandat des administrateurs délégués suivants :

Monsieur Didier MEURISSE et Madame Isabelle LARDOT qui acceptent le mandat, pour une durée
de 6 ans et ce jusqu'à l'assemblée général d'avril 2027.

D'autre part, à l'unanimité, le Conseil déclare constituer pour mandataire spécial avec pouvoir d'agir
seul Monsieur Didier MEURISSE et Madame Isabelle LARDOT.

Le Conseil leur donne pouvoir, à durée indéterminée, de, pour eux et en leur nom :

- a) engager par sa seule signature la société auprès des banques et autorités administratives belges avec les mêmes pouvoirs que ceux accordés à l'administrateur délégué. Il en va par exemple mais de manière non limitative pour les opérations suivantes : ouvertures et fermetures de comptes bancaires, conclusion de lignes de crédit, conférer des pouvoirs bancaires à des tiers, conclure des opérations financières classiques ou de produits dérivés.
- b) accomplir tous actes d'administration concernant des appels d'offres relatifs à des marchés publics ou privés.
- c) faire tout ce qui est nécessaire au niveau de la gestion du personnel (engagement(s), licenciement(s) procédure(s) judiciaire(s), etc...)
- d) engager la société que ce soit au niveau de préparation de l'offre, la réponse à l'offre, de la confirmation de l'offre et de toutes correspondances liées à la relation commerciale liant COWALCA et le client que ce soit dans le cadre de marchés publics ou privés.
- e) faire à ce sujet toutes démarches commerciales, faire effectuer toutes notifications, significations, sommations, assignations nécessaires et opportunes,
- f) assister à toutes réunions, prendre part aux délibérations et arrangements,
- g) signer des accords et transactions, faire des remises, accorder termes et délais.

Aux effets ci-dessus fixer tous prix, charges et conditions, passer et signer tout contrat, élire domicile, donner tous pouvoirs.

Didier MEURISSE

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).